

Nom de la personne protégée :
Nom du représentant légal :
Courriel :

N° de dossier :
N° de téléphone :

Je sollicite votre accord pour les opérations suivantes :

Ouvrir un contrat d'assurance-vie (préciser le nom du contrat)

auprès de (nom de l'établissement)avec des droits d'entrée de%
avec pour clause bénéficiaire « la personne protégée, à défaut ses héritiers selon la dévolution successorale » pour y
placer la somme de € en une fois ou en versements mensuels de€, à prélever sur le
compte N°.....détenu à la banque

Clôturer le contrat d'assurance-vie n°..... ouvert auprès de (nom de l'établissement)
.....et verser le solde créditeur de..... euros à la
date du/...../.....sur le compte n°.....à la banque
.....détenu par le majeur protégé.

Placer sur un contrat d'assurance-vie déjà ouvert auprès de l'établissement
.....intitulé.....et n° de contrat, ayant pour bénéficiaire
.....une somme de.....euros, venant du compte
N°.....avec des droits d'entrée de%.

Motifs de(s) demande(s) (à remplir obligatoirement) :

Les pièces à joindre obligatoirement sont mentionnées sur la page suivante.

Fait à :

le :

Signature :

ORDONNANCE

N° de minute

Nous, _____, Juge des contentieux de la protection
statuant en qualité de juge des tutelles au Tribunal de proximité de Saint Germain en Laye, assisté de _____
de _____, greffier / faisant fonction de greffier,

Vu l'article 427, 468 et 501 du Code civil, les termes de la requête et les pièces jointes;

Autorisons l'opération dans les termes exacts de la requête ci-dessus, qui apparaît conforme aux intérêts de la
personne protégée.

N'autorisons pas l'opération pour les motifs suivants :

Ordonnons l'exécution provisoire de la décision.

Disons qu'il nous sera justifié de l'exécution de l'opération dans le compte-rendu annuel de gestion.

A Saint germain en laye, le

Le greffier

Le juge des tutelles

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA REQUETE :

- la plaquette d'information du produit précisant son support (sachant qu'il convient de faire choix d'un placement dit "de bon père de famille" garantissant le capital investi).
- le montant des droits d'entrée qui devront être négociés, les frais de gestion et de rachats éventuels
- le dernier relevé du compte ou contrat sur lequel se trouve la somme à placer.
- le Document d'information clé de l'investisseur (DICI)
- l'accord écrit du majeur sous curatelle simple et renforcée
- S'il s'agit d'abonder un contrat déjà existant, une copie du contrat et ses avenants comprenant l'énoncé de la clause bénéficiaire, le dernier relevé et préciser le montant des frais de versement qui devront être négociés.

A savoir que la clause bénéficiaire doit être libellée : " la personne protégée, à défaut mes héritiers selon la dévolution successorale".
